



SAINT-PATRICE-DE  
**SHERRINGTON**

# Présentation du budget 2024 et du Plan triennal d'immobilisation 2024-2025-2026

Mardi 12 décembre 2023, 19h30 - Salle de la Fadoq

- La municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington présente ce soir un budget équilibré pour l'exercice 2024 avec des revenus de **4 263 899 \$**, des dépenses de **3 958 524 \$** ainsi que des affectations de l'ordre de **305 375 \$** incluant les dépenses prévisionnelles en termes d'immobilisation ou des dettes à venir.
- Ce budget prévisionnel s'inscrit après un exercice 2023 où la municipalité a eu la mise à jour de son rôle triennal d'évaluation pour la période 2023-2024-2025. Pour l'exercice budgétaire 2024, il a été décidé de conserver le même niveau de taxation. Ainsi, le secteur résidentiel tout comme le secteur agricole demeurent à un taux de 0,4405 \$ et le secteur non résidentiel demeure à un taux de 0,5752 \$.
- Après un exercice 2023 qui a vu la municipalité réaliser d'importants investissements en termes d'immobilisation pour près de 1,5 M\$, l'exercice budgétaire 2024 voit sa portion de dépenses en immobilisation (financée à même les opérations) diminuer de manière significative avec au net des dépenses de 195 000 \$.
- Le principal projet d'investissement pour l'exercice 2024 sera le développement domiciliaire derrière l'église. En corolaire à ce projet, il est ainsi prévu l'acquisition du bâtiment de l'actuelle Caisse Desjardins pour permettre à la municipalité d'offrir des logements pour aînés et de maintenir également des services de proximité.

- ✓ Entre 2023 et 2024, peu d'évolution suite à la mise à jour par la firme d'évaluation externe et indépendante (FQM Évaluation) de la valeur totale des immeubles de la municipalité.
- ✓ En 2023, la valeur totale est de **628 098 800 \$** vs **630 589 900 \$** en année 2 du rôle (2024).

	2023	2024	VARIATION	
			\$	%
<b>GLOBALE</b>	<b>628 098 800 \$</b>	<b>630 589 900 \$</b>	<b>2 491 100 \$</b>	<b>0.40%</b>
<b>AGRICOLE</b>	320 446 200 \$	322 625 900 \$	2 179 700 \$	0.68%
<b>NON-RÉSIDENTIEL</b>	23 572 053 \$	24 438 153 \$	866 100 \$	3.67%
<b>RÉSIDENTIELS</b>	270 570 747 \$	270 015 147 \$	(555 600) \$	-0.21%
	<b>614 589 000 \$</b>	<b>617 079 200 \$</b>	<b>2 490 200 \$</b>	<b>0.41%</b>
<b>Exemption</b>	<b>13 509 800 \$</b>	<b>13 510 700 \$</b>	<b>900 \$</b>	<b>-0.01%</b>

- ✓ Concernant l'assiette taxable, la répartition demeure quasi identique entre l'agricole et le non agricole :

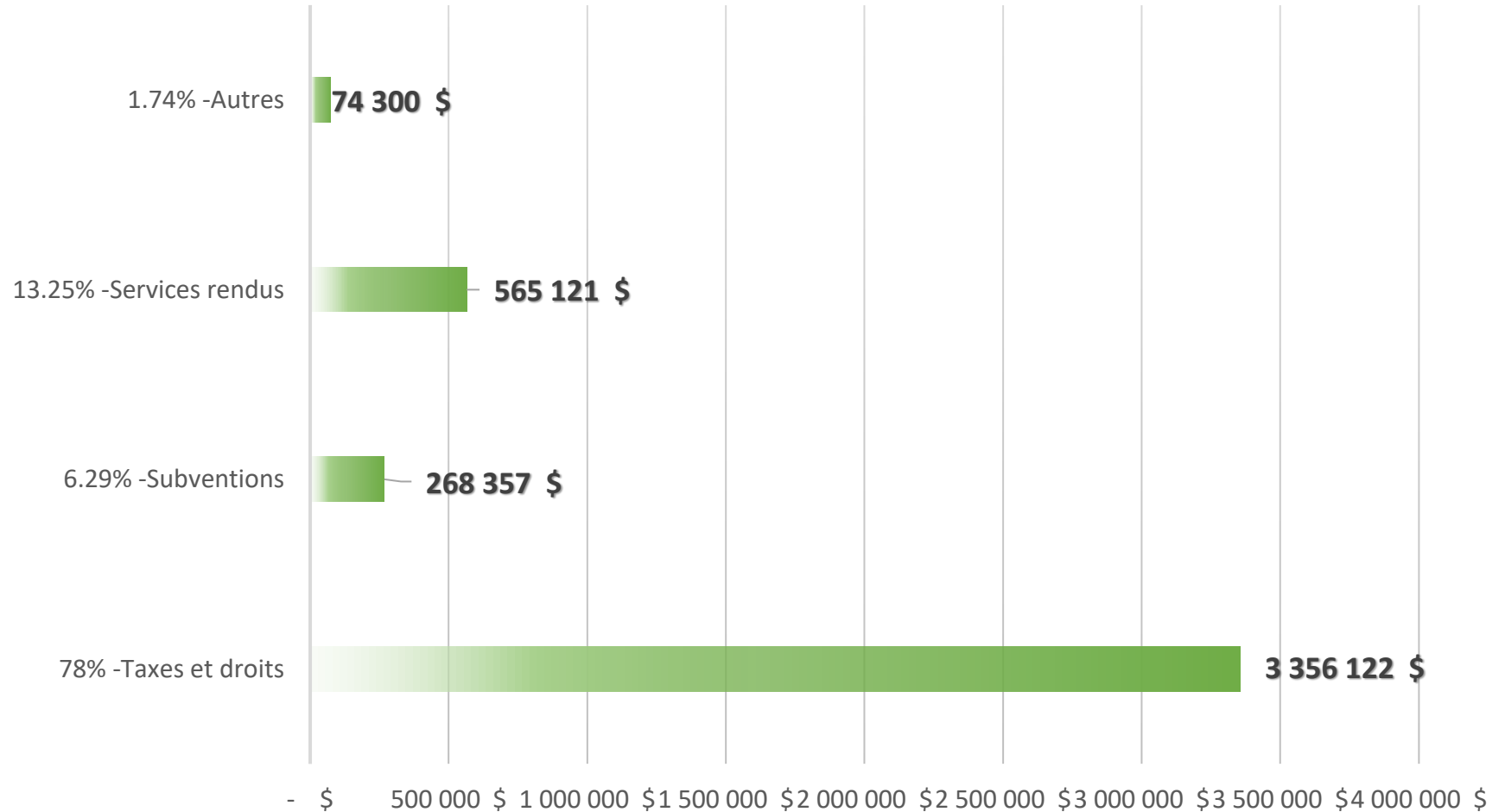
	2023	2024
Agricole	52.14%	52.28%
Non agricole	47.86%	47.72%

Taxe foncière générale - Résidentielle	<b>0.4405 \$</b>	par 100 \$ d'évaluation
Taxe foncière générale - Agricole	<b>0.4405 \$</b>	par 100 \$ d'évaluation
Taxe foncière générale - Non-résidentielle/Commerciale	<b>0.5752 \$</b>	par 100 \$ d'évaluation
Frais d'exploitation du réseau d'égout	<b>356.24 \$</b>	par utilisateur du réseau
Taxes sur la gestion des matières résiduelles (GMR)	<b>381.27 \$</b>	par unité de logement/local
<i>Subvention - Taxes sur la gestion des matières résiduelles</i>	<b><i>(58,14 \$)</i></b>	par unité de logement/local

- ✓ Un gel du taux de la taxe foncière générale pour l'exercice 2024 ;
- ✓ À noter qu'au plus la « performance » environnementale collective sera bonne au plus le coût net des GMR sera réduite (en 2024 le coût net par UO est ainsi de 323,13 \$).

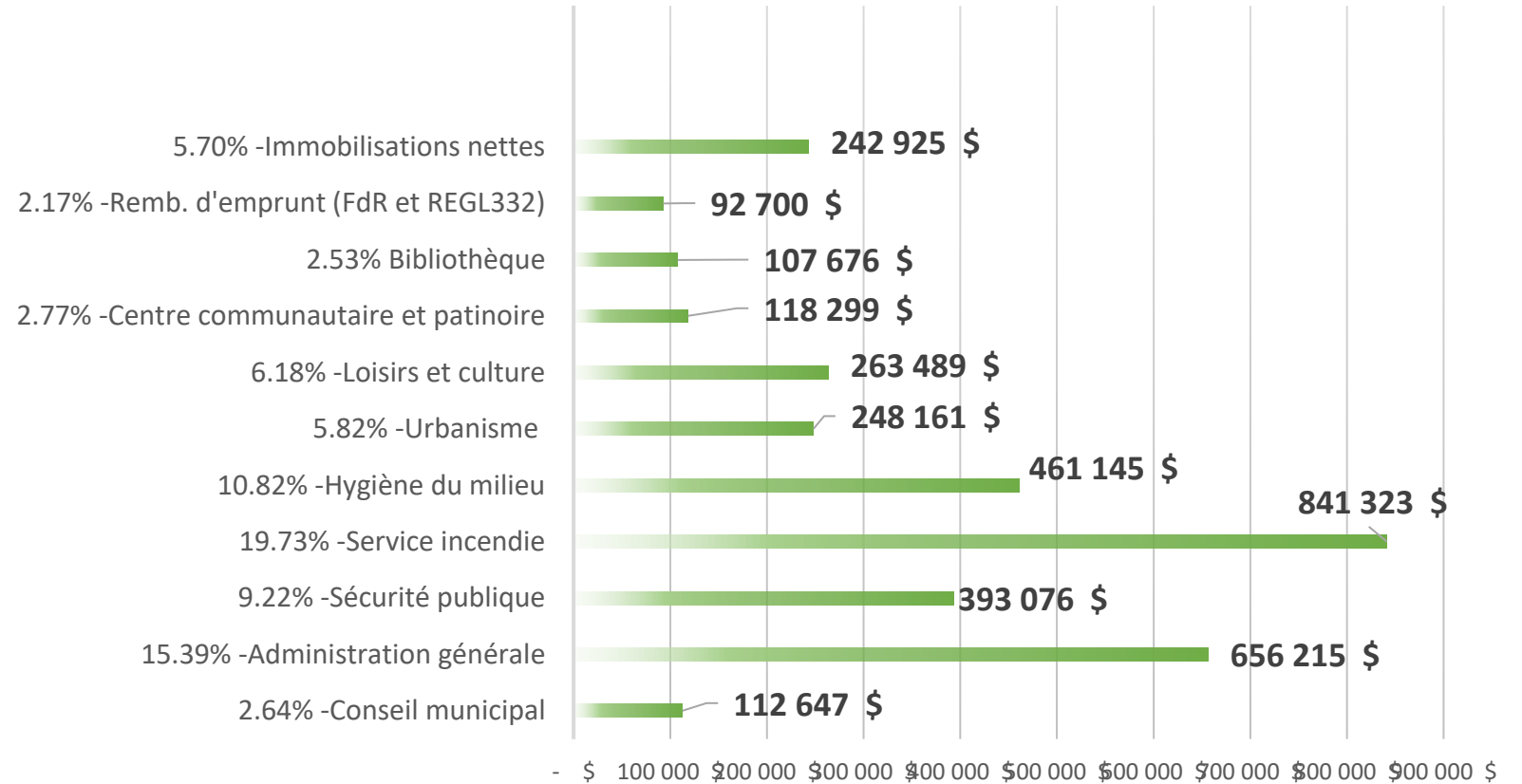
- ✓ Des revenus toujours dépendants du pouvoir de taxation de la municipalité (78 % du budget en 2024) ;
- ✓ Absence de la subvention de la TECQ en 2024 ;
- ✓ Services rendus : près de 350 000 \$ sur les 565 000 \$ provenant de l'entente SSI avec Saint-Édouard.

### RÉPARTITION DES REVENUS POUR L'EXERCICE 2024



- ✓ Des dépenses d'immobilisation à même le budget d'exploitation dit « a minima » et l'acquisition du bâtiment au 236 Saint-Patrice (R332);
- ✓ Un budget SSI qui intègre la fourniture de service avec Saint-Édouard ;
- ✓ Un exercice budgétaire 2024 marquant une pause dans les investissements.

## RÉPARTITION DES DÉPENSES POUR L'EXERCICE 2024



Pour 2024, une dépense nette d'immobilisation à considérer de 195 000 \$ :

1 142 509 \$

(10 k\$)

**Affection pour le serveur**

(437 509 k\$)

**Dettes à long terme REG332**

(100 000 \$ k\$)

**Remb. Ponceau Saint-Pierre O.**

(400 000 k\$)

**Pavage général Saint-Paul/Contant**

		Financement	2024	2025	2026
<b>ADMINISTRATION</b>					
Remplacement du serveur informatique	Affectation et opération		20 000 \$		
Acquisition de l'immeuble sis au 236 rue Saint-Patrice (REGL332, Caisse Populaire)	Dettes à long terme		437 509 \$		
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>					
Installation/Mise à niveau pour personnes à mobilité réduite	Opération			37 275 \$	
<b>VOIRIE</b>					
Ponceaux Sainte-Mélanie et Saint-Pierre Ouest	Opération et Fonds de roulement		200 000 \$		
Bordure rue Lussier à rue Saint-Patrice	Opération		75 000 \$		
Bordure, Phase III/jusqu'à l'hôtel de ville	Opération			150 000 \$	
Pavage général Secteur Saint-Paul et Rang Contant* (SOUS RÉSERVE)	Dettes à long terme		400 000 \$		
<b>HYGIÈNE</b>					
Projet d'écocentre municipal	Opération/Subvention			150 000 \$	
<b>LOISIR ET CULTURE</b>					
Centre communautaire (panneaux acoustiques, cabinet de vaisselle, rangement)	Opération			10 000 \$	
Centre communautaire (plafond suspendu)	Opération			10 000 \$	
Aménagement du parcours d'exercice au parc des loisirs (arbres, lampadaires)	Affectation		10 000 \$		
Agrandissement du Centre communautaire	Opération/Subvention				250 000 \$
Glissades et jeux gonflables	Opération				19 000 \$
Mur d'escalade	Opération			3 000 \$	
Murales sur CMR André-Giroux	Opération/Subvention			20 000 \$	
Balançoires parc des loisirs	Opération/Subvention			8 000 \$	
<b>TOTAL</b>			<b>1 142 509 \$</b>	<b>388 275 \$</b>	<b>269 000 \$</b>

# Budget 2024 & PTI 2024-2025-2026

M. Réjean Cousineau  
Conseiller no4

M. Yves Boyer  
Maire

M. Denis English  
Conseiller no6

M. Anthony Mangione  
Conseiller no3

Mme Louise Lussier  
Conseillère no5

Mme Mélodie Boissy  
Conseillère no2

Mme Karine Coallier  
Conseillère no1



Merci!